

# Un.e directeur.rice des ACM

Sous la responsabilité du Coordinateur d'A.C.M., le directeur / la directrice, pilote ou accompagne le projet pédagogique concernant l'accueil des enfants, en lien avec le projet éducatif.

Il ou elle organise et coordonne la mise en œuvre des activités qui en découlent, en veillant au respect du cadre réglementaire.

Il ou elle encadre l'équipe d'animation.

Vos missions (liste non exhaustive) :

Encadrement :

- Gestion et encadrement de l'équipe d'animation,
- Supervision de la mise en œuvre des projets d'animation, en veillant à ce qu'ils respectent le rythme et le bien-être de l'enfant, ainsi que le cadre réglementaire,
- Contrôle et veille à l'application des règles d'hygiène et de sécurité ainsi que le cadre réglementaire,
- Conduite de réunions,
- Evaluation des animateurs,
- Elaboration des bilans.

Organisation :

- Assure la logistique nécessaire au fonctionnement de l'accueil,
- Assure le lien avec le coordinateur,
- Gère les projets d'accueil individualisé.

Formations et expériences requises

Compétences :

- Management,
- Connaissance de la réglementation des ACM,
- Savoir rendre compte à son supérieur hiérarchique (contrôles, difficultés),
- Maîtrise de l'outil informatique,
- Qualités relationnelles, disponibilité et adaptation.

Profil souhaité :

- Titulaire du BAFD ou équivalence,
- BAFD stagiaire.

Rémunération :

Vacation BAFD (105 € brut la journée).

Le paiement interviendra le mois suivant sur la base d'un état de présence.

Infos pratiques

Missions pour les mercredis 11/09, 18/09, 25/09, 02/10, 09/10, 16/10 ainsi que les deux semaines de vacances d'octobre (du 21/10 au 01/11) + 1 jour de préparation (payé).

Comment postuler ?

Merci d'adresser avant le 11 septembre 2024, votre candidature (lettre de motivation avec un CV) à :

Madame la Maire, Direction des Ressources Humaines, Hôtel de Ville, 7 bis, Avenue de Champagne BP 505, 51331 Epernay cedex.

[Postuler en ligne](#)

Documents

[directeur-des-acm-mpt.docx.pdf](#)